



VIAAC

Prévoyance. Facile. Meilleure.

---

Questions fréquentes

---

Décembre 2019

# 1 Sommaire

<b>1</b>	<b>Ouverture de mon pilier 3a VIAC</b>	<b>5</b>
1.1	Comment ouvrir mon pilier 3a VIAC?	5
1.2	Comment choisir une stratégie qui me convient?	5
1.3	Y a-t-il un montant minimum d'investissement?	5
1.4	Qui peut ouvrir une prévoyance 3a VIAC?	5
1.5	Y a-t-il une durée minimale d'épargne 3a chez VIAC?	5
1.6	Est-ce que je peux ouvrir plusieurs portefeuilles?	5
1.7	Pourquoi dois-je envoyer une image de ma carte d'identité ou de mon passeport?	5
1.8	Est-ce que je contracte une obligation en signant la convention de prévoyance?	5
1.9	Est-ce que je deviens automatiquement client de la Banque WIR?	5
1.10	Est-ce que je suis client de VIAC SA ou de la Fondation de Terzo de la Banque WIR?	5
1.11	Que dois-je faire pour devenir client de la Banque WIR?	6
<b>2</b>	<b>Sécurité et protection des données</b>	<b>6</b>
2.1	Mon argent est-il en sécurité? Que se passe-t-il si la Banque WIR devient insolvable?	6
2.2	La protection des déposants s'applique-t-elle à mon avoir 3a chez VIAC?	6
2.3	Mon accès à l'app VIAC est-il protégé?	6
2.4	Mes données personnelles sont-elles protégées?	6
2.5	Où se trouve mon argent?	6
2.6	Un tiers peut-il soustraire de l'argent de mon compte 3a par un accès non autorisé?	7
<b>3</b>	<b>Versements</b>	<b>7</b>
3.1	Combien puis-je verser sur mon 3 <sup>e</sup> pilier?	7
3.2	Je suis au chômage, puis-je malgré tout verser des économies?	7
3.3	Je suis indépendant et affilié à une caisse de retraite, combien puis-je verser?	7
3.4	Pendant combien d'années puis-je verser le montant maximum?	7
3.5	Comment alimenter ma prévoyance VIAC?	7
3.6	Comment dois-je procéder pour transférer un avoir 3a chez VIAC?	7
3.7	Vaut-il mieux faire des versements mensuels (par ordre permanent) ou sporadiques?	7
3.8	Les versements réguliers sont-ils obligatoires?	7
3.9	Quand est-ce que mon avoir de prévoyance est investi?	8
3.10	Qu'advient-il de mon versement si je dépasse le maximum légal du pilier 3a?	8
3.11	L'app VIAC indique-t-elle combien je peux encore verser sur l'année en cours?	8
3.12	Puis-je retirer mon argent du pilier 3a?	8
3.13	Est-il possible d'ouvrir plusieurs portefeuilles chez VIAC?	8
3.14	Puis-je rattraper les versements non effectués durant les années précédentes?	8
3.15	Les versements et les retraits sont-ils payants?	8
3.16	Je suis adhérent WIR auprès de la Banque WIR: puis-je effectuer mes versements en monnaie WIR?	8
<b>4</b>	<b>Modèle de placement VIAC</b>	<b>9</b>
4.1	Puis-je simplement ouvrir une solution de compte 3a chez VIAC?	9
4.2	Puis-je surclasser la proposition de placement de VIAC?	9
4.3	VIAC est-il un gestionnaire de fortune actif?	9
4.4	A qui les fonds de placement passifs conviennent-ils?	9
4.5	Les fonds passifs sont-ils judicieux pour l'épargne-prévoyance?	9
4.6	Combien de fois puis-je modifier ma stratégie? Est-ce payant?	9

4.7	Puis-je modifier de mon propre chef la répartition de mon portefeuille? .....	9
<b>5</b>	<b>Stratégies de placement / sélection des fonds indiciels .....</b>	<b>10</b>
5.1	Qui est responsable de la mise en œuvre des stratégies proposées par VIAC? .....	10
5.2	Dans quoi est-ce que mon argent est investi? .....	10
5.3	A quoi sert le profil d'investisseur?.....	10
5.4	Fonds indiciels et ETF: de quoi s'agit-il?.....	10
5.5	Quels sont les avantages des ETF sur les autres instruments de placement?.....	10
5.6	Mon avoir de prévoyance est-il investi de manière largement diversifiée?.....	10
5.7	D'après quels critères les fonds indiciels sont-ils sélectionnés?.....	10
5.8	Quel est le rôle des cibles de placement par rapport aux stratégies de placement VIAC? ...	11
5.9	Existe-t-il des performances historiques pour les stratégies de placement VIAC? .....	11
5.10	Pourquoi les stratégies VIAC n'investissent-elles pas dans les obligations? .....	11
5.11	Pourquoi dois-je respecter des marges lorsque je choisis ma propre stratégie? (Release 2)	11
5.12	Est-ce que je reçois des dividendes des fonds indiciels et des ETF? Ces dividendes sont-ils thésaurisés ou crédités?.....	11
5.13	Est-il possible d'investir dans un fonds indiciel ou un ETF qui n'est pas recommandé par VIAC? .....	11
5.14	Est-ce que je peux investir dans un titre particulier, par exemple Nestlé? .....	11
5.15	Qu'est-ce qui différencie VIAC des autres fonds de prévoyance pour le 3 <sup>e</sup> pilier? .....	12
5.16	Les fonds indiciels et les ETF utilisés par VIAC sont-ils répliqués physiquement ou synthétiquement? .....	12
5.17	Est-ce que je cours un risque de taux de change? .....	12
5.18	Suis-je protégé contre les fluctuations du marché? .....	12
5.19	Quelle est l'ampleur des risques et des fluctuations auxquels je dois m'attendre? .....	12
<b>6</b>	<b>Gestion des risques liés aux stratégies de placement .....</b>	<b>13</b>
6.1	Comment fonctionne le Rebalancing? .....	13
6.2	Quel est l'avantage du Rebalancing? .....	13
6.3	A quelle fréquence mon portefeuille est-il adapté? .....	13
6.4	Combien de fois puis-je vendre ou acheter? .....	13
6.5	Mon portefeuille est-il activement investi par VIAC?.....	13
6.6	Quels sont les risques liés à mon investissement?.....	13
<b>7</b>	<b>Commissions .....</b>	<b>14</b>
7.1	Qu'est-ce qui est compris dans la commission de gestion VIAC?.....	14
7.2	Pourquoi dois-je payer des frais de produits en sus de la commission de gestion? .....	14
7.3	Le change des devises est-il soumis à une commission? .....	14
7.4	Sur quelle base la commission de gestion VIAC est-elle calculée? Comment est-elle débitée? 14	14
7.5	La commission de gestion est-elle due aussi sur le numéraire du mon compte rémunéré? .....	14
7.6	La Fondation de prévoyance Terzo, la banque WIR, VIAC sont-ils rémunérés? .....	14
7.7	Où puis-je contrôler les commissions que j'ai payées? .....	14
7.8	La gestion du dépôt de titres donne-t-elle lieu à des commissions supplémentaires?.....	14
<b>8</b>	<b>Liquidation / retrait .....</b>	<b>15</b>
8.1	Y-a-il un délai de résiliation si je souhaite retirer mon 3 <sup>e</sup> pilier? .....	15
8.2	Comment procéder pour liquider mon portefeuille VIAC?.....	15
8.3	Quand est-ce que je peux recevoir mon capital de prévoyance?.....	15
8.4	Est-ce que je peux retirer mon 3 <sup>e</sup> pilier de manière anticipée? .....	15
8.5	Suis-je obligé de retirer mon 3 <sup>e</sup> pilier à l'âge de la retraite? .....	15
8.6	Puis-je transférer le compte ou le dépôt à une autre banque?.....	15
8.7	Est-il possible de transférer les titres dans la fortune privée? .....	15

<b>9 Fonctions de l'app / justificatifs / extraits .....</b>	<b>16</b>
9.1 Est-ce que l'app me donne un aperçu de chaque transaction?.....	16
9.2 Est-ce que je reçois en fin d'année une attestation fiscale pour ma déclaration d'impôts?.	16
9.3 Comment puis-je imprimer mes justificatifs? .....	16
9.4 Est-ce que je peux recevoir mon attestation fiscale automatiquement par courrier électronique?.....	16
9.5 Est-ce que je reçois régulièrement un rapport de résultats? .....	16
9.6 Que signifie la mention «prochain rebalancing day»?.....	16
<b>10 VIAC .....</b>	<b>16</b>
10.1 Quels sont les avantages de la solution VIAC?.....	16
10.1.1 Simplicité.....	16
10.1.2 Confort.....	16
10.1.3 Commission.....	16
10.1.4 Diversification .....	17
10.1.5 Placements sans obligations, à cause de leur rendement net négatif .....	17
10.1.6 Autopilote pour ton pilier 3a .....	17
10.1.7 Durabilité .....	17
10.2 Est-ce que VIAC me fournit un conseil en placement? .....	17
10.3 A quoi sert concrètement le service VIAC? .....	17
<b>11 Pilier 3a .....</b>	<b>18</b>
11.1 Mon avoir 3a est-il soumis à l'impôt? .....	18
11.2 Comment puis-je faire valoir la déduction de mes versements sur le pilier 3a?.....	18
11.3 Quand est-il judicieux d'effectuer des versements sur le pilier 3a?.....	18
11.4 Epargne pure ou épargne-placement? .....	18
11.5 Dans quels cas puis-je retirer et liquider mon pilier 3a par anticipation? .....	18
11.6 Quel est l'effet des intérêts composés? Pourquoi est-ce que j'en profite chez VIAC?.....	19

# 1 Ouverture de mon pilier 3a VIAC

## 1.1 Comment ouvrir mon pilier 3a VIAC?

C'est très facile: télécharge l'app et garde ta carte d'identité ou ton passeport à portée de main. Le processus d'ouverture est 100% numérique et nécessite moins de 10 minutes.

## 1.2 Comment choisir une stratégie qui me convient?

La procédure d'inscription te conduit à travers 6 questions simples. En répondant à ces 6 questions, tu dévoiles ton profil d'investisseur en fonction duquel nous te proposons l'une de nos stratégies (Solution en Compte ; le Compte Plus ; Stratégies avec Actions 20, 40, 60, 80, 100). Bien sûr, tu peux en tout temps opter pour une stratégie différente.

## 1.3 Y a-t-il un montant minimum d'investissement?

Non. Tu peux investir en suivant la stratégie proposée ou verser sur ton compte de prévoyance rémunéré n'importe quel montant à partir de 1 CHF déjà.

## 1.4 Qui peut ouvrir une prévoyance 3a VIAC?

Toute personne peut ouvrir une prévoyance 3a VIAC à partir de 18 ans révolus. Il faut toutefois disposer d'un revenu soumis à l'AVS pour être habilité à verser de l'argent sur une prévoyance 3a. Sans revenu, il est uniquement possible de transférer des avoirs depuis une autre prévoyance 3a. Cette possibilité s'adresse tout particulièrement aux jeunes mères qui interrompent leur carrière professionnelle.

## 1.5 Y a-t-il une durée minimale d'épargne 3a chez VIAC?

Non. Tu peux en tout temps solder ton compte 3a chez VIAC. Dans un tel cas, tous les titres seront vendus à la date du prochain rééquilibrage (Rebalancing Day, premier jour de négoce du mois suivant). Après le délai de résiliation de 31 jours, tu peux transférer ton capital de prévoyance à une autre institution de prévoyance. Cette opération est gratuite chez VIAC.

## 1.6 Est-ce que je peux ouvrir plusieurs portefeuilles?

Tu peux gérer jusqu'à cinq portefeuilles chez VIAC. La gestion de plusieurs portefeuilles te permet d'échelonner les retraits une fois l'âge atteint, ce qui réduit ta charge fiscale.

## 1.7 Pourquoi dois-je envoyer une image de ma carte d'identité ou de mon passeport?

Nous en avons besoin pour vérifier ton identité. S'agissant de la carte d'identité, seul le recto suffit.

## 1.8 Est-ce que je contracte une obligation en signant la convention de prévoyance?

Non. Une fois que tu as terminé la procédure d'inscription, tu restes libre de décider si tu verses ou non de l'argent. Pour le système VIAC, tu deviens client seulement à partir du moment où ton premier versement est comptabilisé sur ton compte VIAC. La commission de gestion VIAC est prélevée seulement sur le capital investi. Tu ne paies donc pas de commission tant que ton argent n'est pas investi et qu'il reste sur ton compte VIAC portant intérêts.

## 1.9 Est-ce que je deviens automatiquement client de la Banque WIR?

Non. En utilisant l'app VIAC, tu deviens uniquement client contractuel de la Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR.

## 1.10 Est-ce que je suis client de VIAC SA ou de la Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR?

En utilisant l'app VIAC, tu deviens uniquement client contractuel de la Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR. La société VIAC SA a été créée par les trois initiateurs de la solution de prévoyance VIAC, une offre développée en commun avec la Banque WIR, qui en assure également l'exploitation. La société VIAC SA ne joue dès lors pas de rôle pour toi en tant que client.

### 1.11 Que dois-je faire pour devenir client de la Banque WIR?

Si tu as une PME, tu peux ouvrir un compte directement en ligne en suivant le lien

<https://www.wir.ch/fr/clients-entreprises/ouverture-de-paquet-wir-pour-pme/>. Mais la Banque WIR propose aussi une gamme complète de prestations pour les personnes privées. Renseigne-toi en suivant le lien <https://www.wir.ch/fr/>.

## 2 Sécurité et protection des données

### 2.1 Mon argent est-il en sécurité? Que se passe-t-il si la Banque WIR devient insolvable?

Ton argent est en sécurité comme dans toutes les banques et autres fondations de prévoyance. Tu verses chaque franc directement à la Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR. Cette Fondation est indépendante et signe responsable pour la sécurité et la gestion des avoirs de prévoyance que lui confient ses clients. Créée le 23.10.2002, elle remporte un franc succès sur le marché suisse et gère actuellement des capitaux de prévoyance totalisant plus de 850 millions de francs suisses.

Si la Banque WIR devait se trouver en difficultés financières, il incombe à la Fondation de prévoyance Terzo de prendre les mesures nécessaires pour protéger les avoirs de prévoyance de ses clients (par exemple en changeant de banque de dépôt). La protection des déposants couvre ton avoir jusqu'à concurrence de 100'000 CHF en cas d'insolvabilité de la banque gestionnaire de comptes. Tes titres sont négociés et conservés en dépôt chez Credit Suisse. Les titres (et par conséquent nos fonds indiciaires) sont considérés comme patrimoine distinct et sont dès lors protégés en cas d'insolvabilité de la banque de dépôt. Plus d'informations: [https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set\\_language=fr](https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set_language=fr)

### 2.2 La protection des déposants s'applique-t-elle à mon avoir 3a chez VIAC?

Oui. Ton argent numéraire, non investi dans des titres, est conservé par la Banque WIR. La protection des déposants protège les avoirs en compte jusqu'à concurrence de 100'000 CHF par déposant en cas d'insolvabilité de la banque gestionnaire de comptes. Tes titres sont négociés et déposés chez Credit Suisse. Les titres sont considérés comme patrimoine distinct et sont également protégés en cas d'insolvabilité de la banque de dépôt. Plus d'informations: [https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set\\_language=fr](https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set_language=fr).

### 2.3 Mon accès à l'app VIAC est-il protégé?

L'app VIAC est une application haute sécurité comme le e-banking d'autres banques suisses. L'accès à l'app VIAC est protégé par un mot de passe personnel. Tu définis ton mot de passe pendant la procédure d'inscription, et nous t'aidons à le choisir pour qu'il réponde aux critères de sécurité. Dès que tu veux procéder à des modifications essentielles, nous t'envoyons par SMS un code de sécurité supplémentaire que tu dois saisir pour confirmer ton opération.

### 2.4 Mes données personnelles sont-elles protégées?

L'app VIAC est une application haute sécurité comme le e-banking d'autres banques suisses. Tes données restent en Suisse et font l'objet d'un stockage redondant sur deux sites géographiquement distincts pour maximiser la sécurité des données.

### 2.5 Où se trouve mon argent?

Ton argent est encaissé par la Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR. La part en numéraire est portée sur le compte collectif rémunéré de la Fondation de prévoyance Terzo. Les titres négociés dans le périmètre de la Fondation de prévoyance Terzo sont confiés à Credit Suisse, qui fait office de banque de dépôt. Ton argent est donc conservé en sécurité en Suisse. Ton avoir numéraire bénéficie par ailleurs de la protection des déposants jusqu'à concurrence de 100'000 CHF par déposant en cas de faillite de la Banque. Plus d'informations ici: [https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set\\_language=fr](https://www.esisuisse.ch/fr/reponses-a-vos-questions?set_language=fr).

## 2.6 Un tiers peut-il soustraire de l'argent de mon compte 3a par un accès non autorisé?

Non. Notre souci a toujours été de protéger les avoirs de prévoyance avec un niveau de sécurité maximal. Ainsi, l'app VIAC n'établit aucune connexion externe, ni avec la Banque WIR, ni avec Credit Suisse. Il est donc impossible d'accéder via l'app VIAC aux avoirs conservés par la Fondation de prévoyance Terzo. Notre solution est aussi fiable que les solutions de e-banking.

## 3 Versements

### 3.1 Combien puis-je verser sur mon 3<sup>e</sup> pilier?

Si tu es employé et que tu es affilié à une caisse de retraite, tu peux alimenter ton 3<sup>e</sup> pilier en 2019 jusqu'à concurrence de **6'826 CHF** par an. En cas d'emploi à temps partiel sans affiliation à une caisse de retraite ou en cas d'activité indépendante sans caisse de retraite, tu peux verser jusqu'à concurrence de 20% du revenu, mais au maximum **34'128 CHF**.

### 3.2 Je suis au chômage, puis-je malgré tout verser des économies?

Si tu es annoncé à l'ORP, tu as le droit de verser jusqu'à concurrence de 6'826 CHF.

### 3.3 Je suis indépendant et affilié à une caisse de retraite, combien puis-je verser?

Dans ce cas, tu es dans la même situation qu'un employé. Tu as le droit de verser 2019 jusqu'à concurrence de 6'826 CHF.

### 3.4 Pendant combien d'années puis-je verser le montant maximum?

Tu peux verser sur ton compte 3a en principe jusqu'à l'âge de la retraite, c'est-à-dire 65 ans pour les hommes et 64 pour les femmes. Si tu continues de travailler après l'âge de la retraite, tu peux continuer de verser jusqu'à la fin de l'activité professionnelle, mais au plus tard cinq ans après avoir atteint l'âge ordinaire de la retraite.

### 3.5 Comment alimenter ma prévoyance VIAC?

Une fois que tu as terminé le processus d'inscription et que tu as téléchargé l'app VIAC, tu te trouves dans ton cockpit VIAC personnel. Clique sur le bouton «Versement», confirme en cliquant sur «Versement», et tu vois déjà le bulletin de versement orange à l'écran. Tu peux maintenant transférer de l'argent sur ton pilier 3a à partir de toutes les banques suisses. Tu peux effectuer un versement unique ou donner un ordre permanent. Nous te recommandons de mettre en place des ordres permanents mensuels, étant donné que nous investissons ton avoir automatiquement dans ton portefeuille stratégique, sans coûts supplémentaires.

### 3.6 Comment dois-je procéder pour transférer un avoir 3a chez VIAC?

Télécharge notre app et effectue la procédure d'inscription. Ensuite, entre dans ton cockpit personnel. Clique sur le bouton «Versement», sélectionne l'option «Transfert», et tu vois déjà à l'écran ton mandat de transfert préparé que tu peux envoyer à une adresse courriel de ton choix. Il te suffit d'imprimer ce document, d'y inscrire la banque destinataire et le numéro du compte de prévoyance à solder et de l'envoyer à la banque correspondante.

### 3.7 Vaut-il mieux faire des versements mensuels (par ordre permanent) ou sporadiques?

Nous recommandons d'effectuer des versements mensuels par ordre permanent, étant donné que nous investissons ton argent sans surcoûts automatiquement dans ta stratégie et que tu profites de l'effet du coût moyen en cas d'investissement dans des titres (consulte notre VIAC Academy pour en savoir davantage).

### 3.8 Les versements réguliers sont-ils obligatoires?

Non, les versements sur le 3<sup>e</sup> pilier sont volontaires. A la différence des solutions proposées par les assurances, tu peux effectuer tes versements aussi souvent que tu veux, quand tu veux – tu peux même interrompre tes versements sans surcoût.

### 3.9 Quand est-ce que mon avoir de prévoyance est investi?

Les montants versés sont d'abord crédités, puis investis lors du prochain rééquilibrage de ton portefeuille. Le rééquilibrage a lieu le premier jour de négoce de chaque mois. Dans l'intervalle, ton avoir est rémunéré sur ton compte 3a.

### 3.10 Qu'advient-il de mon versement si je dépasse le maximum légal du pilier 3a?

Le montant versé qui dépasse le montant maximal autorisé est intégralement renvoyé à l'expéditeur.

### 3.11 L'app VIAC indique-t-elle combien je peux encore verser sur l'année en cours?

Oui, tu peux en tout temps consulter l'app VIAC pour savoir combien tu as déjà versé durant l'année en cours et combien tu peux encore verser jusqu'à concurrence du maximum légal. Attention : tous tes versements de prévoyance sont additionnés et ne doivent pas dépasser le maximum légal par an.

### 3.12 Puis-je retirer mon argent du pilier 3a?

Oui, tu peux en tout temps transférer ton avoir de prévoyance à une autre fondation de prévoyance, moyennant un délai de résiliation. Un transfert dans ta fortune privée pour financer le train de vie privé n'est pas possible avant l'âge ordinaire de la retraite. La loi prévoit toutefois la possibilité d'un retrait anticipé dans certains cas exceptionnels, notamment pour l'achat de son propre logement, pour des investissements immobiliers à plus-value ou pour l'amortissement de l'hypothèque sur son propre logement. Celui qui se met à son compte ou qui quitte la Suisse pour émigrer définitivement peut également retirer son 3<sup>e</sup> pilier. Dans certaines conditions, l'invalidité peut aussi donner droit au retrait anticipé du 3<sup>e</sup> pilier.

### 3.13 Est-il possible d'ouvrir plusieurs portefeuilles chez VIAC?

Oui, tu peux ouvrir en parallèle jusqu'à cinq portefeuilles chez nous. Tu pourras ainsi procéder au retrait échelonné de tes avoirs de prévoyance une fois l'âge atteint. En retirant ton 3e pilier par petits montants sur plusieurs années, tu peux économiser beaucoup d'impôts (en évitant la progression du taux d'imposition).

### 3.14 Puis-je rattraper les versements non effectués durant les années précédentes?

Non, c'est impossible. Voilà pourquoi nous recommandons d'effectuer des versements réguliers, voire mensuels, à hauteur de ce que ton budget te permet sur le long terme.

### 3.15 Les versements et les retraits sont-ils payants?

Non. Les versements et les retraits sont gratuits de notre côté.

### 3.16 Je suis adhérent WIR auprès de la Banque WIR: puis-je effectuer mes versements en monnaie WIR?

Non. Les versements ne sont possibles qu'en francs suisses. Notre système n'a aucune passerelle vers la monnaie parallèle WIR.



## 4 Modèle de placement VIAC

### 4.1 Puis-je simplement ouvrir une solution de compte 3a chez VIAC?

Oui. Notre but est d'offrir une solution optimale pour tous les profils d'investisseur. Notre compte d'épargne 3a porte des intérêts et est sans frais.

### 4.2 Puis-je surclasser la proposition de placement de VIAC?

Oui. La procédure d'inscription sert notamment à définir ton profil d'investisseur. Cette information nous permet de te proposer une stratégie de placement adéquate. Tu as bien sûr la possibilité de surclasser cette proposition en choisissant une autre stratégie parmi celles que nous proposons, du compte d'épargne pur à la stratégie 100% actions.

### 4.3 VIAC est-il un gestionnaire de fortune actif?

Non. Nous proposons des fonds de placement passifs avec une gestion active des risques à un taux de commission très avantageux.

### 4.4 A qui les fonds de placement passifs conviennent-ils?

Les fonds de placement passifs (fonds indiciels et ETF) se fondent en général sur un indice sous-jacent (p. ex. le SMI pour les actions suisses) qu'ils répliquent de manière aussi précise que possible. Ces fonds répliquent l'indice sous-jacent et n'ont pas pour but de surpasser le rendement de cet indice. Voilà pourquoi on parle de fonds de placement passifs. Ce type de fonds convient particulièrement aux investisseurs qui souhaitent investir à peu de frais en touchant un marché entier en une seule transaction.

### 4.5 Les fonds passifs sont-ils judicieux pour l'épargne-prévoyance?

Les fonds passifs sont particulièrement indiqués pour les investissements à long terme. Il faut savoir que les fonds actifs dont le rendement dépasse celui de l'indice sous-jacent sur le long terme sont plutôt rares. Cette situation est accentuée par le fait que les fonds passifs sont nettement meilleur marché que les fonds actifs. Le mécanisme des intérêts composés produit des effets cumulés particulièrement profitables, compte tenu de l'horizon de placement à long terme qui caractérise le pilier 3a. Nous te proposons même un [calculateur](#) pour que tu puisses apprécier l'importance des intérêts composés pour ta prévoyance personnelle.

### 4.6 Combien de fois puis-je modifier ma stratégie? Est-ce payant?

Tu peux modifier en tout temps ta stratégie de placement chez VIAC. La mise en œuvre effective a lieu le prochain jour de négoce du mois. Une telle opération est sans frais.

### 4.7 Puis-je modifier de mon propre chef la répartition de mon portefeuille?

Tu peux modifier ta stratégie en tout temps et même configurer ta stratégie personnelle.

## 5 Stratégies de placement / sélection des fonds indiciels

### 5.1 Qui est responsable de la mise en œuvre des stratégies proposées par VIAC?

La Fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR Bank est responsable de la sélection des placements indiciels (fonds indiciels et ETF) dans l'intérêt des preneurs de prévoyance. Aucune gestion dynamique de fortune n'a lieu dans le périmètre des différentes stratégies.

### 5.2 Dans quoi est-ce que mon argent est investi?

Ton argent est placé dans des fonds très diversifiés d'envergure mondiale. En investissant dans les fonds indiciels et les ETF, tu participes à la destinée de plus de 2 800 entreprises du monde entier (stratégies standards). Les catégories d'actifs les plus importantes sont les actions, l'immobilier et l'or, mais la part d'actions est toujours ajustée en fonction de ton profil de risque. Etant donné les taux d'intérêt extrêmement bas qui prévalent actuellement, nous renonçons aux obligations (pour éviter un rendement négatif après déduction des frais). Elles sont avantageusement remplacées par le compte de prévoyance rémunéré par un intérêt positif.

### 5.3 A quoi sert le profil d'investisseur?

En cours d'inscription, tu réponds à six questions simples grâce auxquelles le système peut calibrer la stratégie selon ton profil. Le paramètre essentiel, c'est ton aptitude au risque. Si tu n'aimes pas les grandes fluctuations boursières, nous te dirigerons vers des stratégies plutôt tranquilles. L'aptitude au risque n'est pas le seul paramètre: la capacité à supporter les risques joue également un rôle important. Cette capacité est essentiellement déterminée par l'horizon de placement, qui s'inscrit typiquement dans le très long terme pour le pilier 3a. Prenons un exemple: un investisseur de 30 ans résistera sans autre à une crise boursière parce que son horizon de placement (durée pendant laquelle son argent est placé) est d'environ 35 ans (jusqu'à l'âge de la retraite).

### 5.4 Fonds indiciels et ETF: de quoi s'agit-il?

Toutes les stratégies VIAC sont basées sur des fonds indiciels et des ETF. Ces véhicules de placement diffèrent essentiellement au niveau du négoce. Dans le cas des fonds indiciels, les souscriptions et les ventes ont lieu une fois par jour (marché primaire, transactions exonérées du droit de timbre). Les ETF (exchange traded funds) sont directement négociés à la bourse (marché secondaire). Les fonds indiciels et les ETF se fondent en général sur un indice sous-jacent (p. ex. le SMI pour les actions suisses) qu'ils répliquent de manière aussi précise que possible. Ces fonds répliquent seulement l'indice sous-jacent et n'ont pas pour but de surpasser le rendement de cet indice. Voilà pourquoi on parle de fonds de placement passifs. Ce type de fonds convient particulièrement aux investisseurs qui souhaitent investir à peu de frais en touchant un marché entier en une seule transaction.

### 5.5 Quels sont les avantages des ETF sur les autres instruments de placement?

Les fonds indiciels et les ETF présentent les avantages suivants:

- frais de gestion bon marché
- gestion passive, ces fonds répliquent en général un indice sous-jacent (on sait ce qu'on a)
- diversification efficace; les fonds indiciels et les ETF reflètent dans certains cas plusieurs centaines de titres.

### 5.6 Mon avoir de prévoyance est-il investi de manière largement diversifiée?

Ton avoir de prévoyance est investi de manière largement diversifiée à l'échelle mondiale. Si on considère les stratégies standards, tu participes à la destinée de plus de 2 800 entreprises réparties dans le monde entier. Cette diversification réduit fortement les risques de chaque titre. Ton avoir est placé en francs suisses, mais aussi dans d'autres devises, le dollar américain étant prédominant.

### 5.7 D'après quels critères les fonds indiciels sont-ils sélectionnés?

La Fondation de prévoyance Terzo a sélectionné les fonds indiciels et les ETF d'après les critères suivants:

- frais de gestion bon marché pour le preneur de prévoyance
- liquidité favorable au négoce

- faible tracking error
- écarts de négociation
- réplique physique
- réduction des effets fiscaux (p. ex. droits de timbre)

## 5.8 Quel est le rôle des cibles de placement par rapport aux stratégies de placement VIAC?

VIAC te propose trois cibles de placement à choix: «Global», «Suisse» et «Global-durable». La cible «Global» est recommandée parce que c'est la plus économique et la mieux diversifiée, autrement dit la moins risquée. La cible «Suisse» correspond à un portefeuille comportant au minimum 75% de titres suisses, toutes catégories de placement confondues. La cible «Global-durable» correspond à un portefeuille mondial qui exclut néanmoins tout investissement dans l'or ainsi que dans les secteurs alcool, jeux du hasard, tabac, érotique, énergie nucléaire et armement. De plus, les placements en actions étrangères doivent respecter les critères de durabilité ESG très stricts. Le surcoût moyen engendré par les EFT durables pour les stratégies durables est de l'ordre de 0.10%.

## 5.9 Existe-t-il des performances historiques pour les stratégies de placement VIAC?

Oui, tu trouveras à la rubrique VIAC Academy un descriptif pour chaque stratégie de placement, indiquant la performance historique et bien plus encore.

## 5.10 Pourquoi les stratégies VIAC n'investissent-elles pas dans les obligations?

Le niveau général des intérêts est actuellement très bas. Nous renonçons par conséquent aux obligations pour des raisons de coûts et de risques. Le rendement des obligations dépend étroitement du niveau des intérêts. Lorsque les intérêts sont au plus bas, voire négatifs, on entre dans une zone où les coûts occasionnés (commission du proposant et frais de gestion des produits) peuvent dépasser le rendement des obligations, d'où le risque d'un rendement net négatif. De plus, si le niveau des intérêts devait se redresser un jour, les obligations risquent d'être affectées par des pertes d'évaluation. Ces raisons nous amènent à la conclusion qu'à l'heure actuelle, le compte à intérêt positif est la meilleure solution pour nos clients.

## 5.11 Pourquoi dois-je respecter des marges lorsque je choisis ma propre stratégie? (Release 2)

Les dispositions légales s'appliquant aux placements (OPP2) fixent les marges à respecter dans la configuration de la stratégie individuelle. Nous avons élargi cette marge de manœuvre autant que possible en faveur des preneurs de prévoyance, de sorte que ces restrictions ne devraient se faire sentir que très marginalement. Il faut tout de même se rappeler qu'il s'agit d'avoirs de prévoyance. Nous recommandons seulement aux investisseurs avertis de se lancer dans la configuration d'une stratégie individuelle.

## 5.12 Est-ce que je reçois des dividendes des fonds indiciels et des ETF? Ces dividendes sont-ils thésaurisés ou crédités?

Oui, tu reçois des dividendes pour les fonds indiciels et les ETF. Certains de ces instruments versent des dividendes. Dans ce cas, l'argent est crédité sur ton compte et réinvesti lors du prochain rééquilibrage dès que l'écart est suffisamment grand par rapport à la pondération de ta stratégie.

## 5.13 Est-il possible d'investir dans un fonds indiciel ou un ETF qui n'est pas recommandé par VIAC?

Non, l'éventail des fonds est fixé par VIAC en fonction de critères d'optimisation tels que frais de gestion, négociabilité et performance. Nous surveillons en permanence l'évolution de ces fonds sur le marché et modifions si nécessaire la sélection des meilleurs fonds indiciels pour nos clients.

## 5.14 Est-ce que je peux investir dans un titre particulier, par exemple Nestlé?

Non. Nous sommes convaincus qu'un bon panachage donne de meilleurs résultats à long terme, d'où nos stratégies largement diversifiées. De plus, un moteur de performance non négligeable réside dans les coûts des produits. Nous maintenons ces coûts aussi bas que possible, moyennant une certaine standardisation.

### 5.15 Qu'est-ce qui différencie VIAC des autres fonds de prévoyance pour le 3<sup>e</sup> pilier?

Les fonds de placement classiques sont souvent gérés de manière active et cherchent par conséquent à battre la performance de l'indice sous-jacent (p. ex. le SMI). Mais voilà: la gestion active d'un patrimoine génère forcément des surcoûts. Nos stratégies obéissent au contraire à une approche passive, matérialisée par des fonds indiciels et des ETF. Ces fonds répliquent directement l'indice sous-jacent et sont bon marché. Nos stratégies sont construites autour d'un système modulaire permettant d'engager plusieurs fonds indiciels pour chaque stratégie (par catégorie de placement et par région). Nos stratégies sont uniquement accessibles par VIAC et n'ont aucune valorisation publique.

### 5.16 Les fonds indiciels et les ETF utilisés par VIAC sont-ils répliqués physiquement ou synthétiquement?

Notre éventail de fonds a été constitué à partir de fonds répliqués physiquement. La réplification physique signifie que les actions sous-jacentes à l'indice sont effectivement achetées par l'émetteur du fonds indiciel ou de l'ETF. Nous avons renoncé dans la mesure du possible à investir dans des produits à réplification synthétique parce qu'ils sont exposés à un risque de contrepartie.

### 5.17 Est-ce que je cours un risque de taux de change?

Oui, chacune de nos stratégies investit à l'étranger. Le débat sur les risques de devises est souvent très superficiel et assez opaque. Prenons l'exemple de Nestlé: c'est une action suisse dont 1% seulement du chiffre d'affaires est réalisé en francs suisses. Or, cette action est subordonnée à 100% au franc suisse. L'exemple inverse existe aussi: Apple réalise une partie de son chiffre d'affaires en CHF, mais ce titre est subordonné à 100% au USD.

De notre point de vue, il est important de sensibiliser le déposant au fait qu'un placement fait forcément intervenir des devises étrangères. Celles-ci représentent des opportunités, mais aussi des risques.

Même une prétendue garantie contre les risques de taux de change n'y suffirait pas. On occulte souvent le fait que cette garantie consiste à payer la différence d'intérêt entre les deux devises. Historiquement du moins, cette méthode a plus coûté que rapporté aux investisseurs suisses.

### 5.18 Suis-je protégé contre les fluctuations du marché?

Non. En investissant à la bourse, tu es toujours tributaire des fluctuations du marché. Si tu ne veux pas être exposé à cette volatilité, tu peux tranquillement ouvrir un compte 3a rémunéré chez VIAC.

Si tu ne souhaites plus être exposé aux fluctuations boursières, tu peux en tout temps modifier ta stratégie et repartir en bourse par la suite – le tout sans commission supplémentaire. Mais nous recommandons par principe de suivre une ligne stratégique «buy and hold». La veille continue de notre système prend le relais à ta place.

### 5.19 Quelle est l'ampleur des risques et des fluctuations auxquels je dois m'attendre?

Les stratégies VIAC couvrent six profils de risque différents. Outre le compte d'épargne rémunéré (sans fluctuation) et le Compte Plus avec 5% en actions (très faible volatilité), nous proposons différentes stratégies dont la part d'actions varie entre 20% (Stratégie 20 à faible volatilité) et 100% (Stratégie 100 à forte volatilité). Le questionnaire t'aide à définir la stratégie qui te convient. Bien sûr, tu peux en tout temps modifier ta stratégie.

## 6 Gestion des risques liés aux stratégies de placement

### 6.1 Comment fonctionne le Rebalancing?

Tu définis ta stratégie personnelle en effectuant la procédure d'inscription. Cette stratégie détermine comment ton avoir de prévoyance sera distribué entre les différentes catégories de placement et les différentes régions (p. ex. 10% en actions suisses). L'évolution des marchés financiers peut modifier la répartition de ton portefeuille au point qu'elle ne correspond plus à ta stratégie (l'évolution positive des actions suisses sur les marchés boursiers fait grimper la part d'actions suisses à 11% dans ton portefeuille). Le rééquilibrage automatique vérifie automatiquement ces écarts une fois par mois et déclenche un ordre de vente ou d'achat pour rétablir la répartition du portefeuille prédéterminée par la stratégie choisie. Le même processus a lieu quand tu effectues un versement. L'argent versé est investi lors du prochain jour de rééquilibrage selon la stratégie choisie.

### 6.2 Quel est l'avantage du Rebalancing?

Le rééquilibrage sert à maintenir la distribution de ton avoir de prévoyance conformément à la stratégie choisie. Ton portefeuille reste ainsi au plus près des objectifs fixés initialement.

### 6.3 A quelle fréquence mon portefeuille est-il adapté?

Ton portefeuille est vérifié chaque mois et rééquilibré si nécessaire par rapport à la stratégie choisie.

### 6.4 Combien de fois puis-je vendre ou acheter?

Le rééquilibrage déclenche les ordres de vente et d'achat une fois par mois. Cette opération a lieu le premier jour de négoce du mois, un jour où toutes les places boursières importantes sont ouvertes.

### 6.5 Mon portefeuille est-il activement investi par VIAC?

VIAC mise sur une gestion passive à travers des fonds indiciels (fonds indiciels et ETF), en combinaison avec une évaluation active des risques. Notre système intelligent surveille au quotidien chaque portefeuille par rapport à la stratégie individuelle dont il dépend. Cette veille permanente et active déclenche automatiquement un processus d'achat et de vente pour rééquilibrer chaque portefeuille en fonction de la marge de variation de la stratégie choisie par chaque preneur de prévoyance.

### 6.6 Quels sont les risques liés à mon investissement?

L'épargne-placement destinée à la prévoyance vieillesse n'a pas d'autre objectif que de conserver, voire d'augmenter le capital investi. Par ailleurs, tout placement sur les marchés financiers est exposé à des risques de fluctuation. En conséquence, la valeur de ton capital de prévoyance peut augmenter ou diminuer. La règle générale est la suivante: plus le rendement escompté est élevé, plus les risques sont grands. En clair, plus tu investis dans des actions ; plus les fluctuations ont de l'amplitude. Notre mission consiste à réduire autant que possible ces risques pour chaque déposant. Voilà pourquoi nous travaillons avec des fonds indiciels et des ETF, car ils s'appuient sur une base bien plus large que des placements en titres individuels.

Parmi les risques les plus importants, on retiendra: les risques boursiers, les risques de change, les risques de contrepartie, les risques sur les prêts-emprunts de titres, les risques d'intérêts ainsi que les risques économiques généraux tels qu'inflation, conjoncture ou géopolitique.

## 7 Commissions

### 7.1 Qu'est-ce qui est compris dans la commission de gestion VIAC?

VIAC facture une commission de gestion de 0,52% par an seulement sur l'avoir investi en actions (sauf pour le Compte Plus, qui lui est offert entièrement sans commission de gestion). Aucune commission n'est prélevée sur le numéraire en compte. La commission de gestion couvre les coûts du négoce des titres ainsi que les commissions de la banque de dépôt pour la tenue du compte et du dépôt. Cette commission inclut toutes les commissions pour l'administration de la Fondation, la mise à disposition de la technologie et l'assistance. Il n'y a pas d'autres supplément (frais de transaction, rétrocessions, autres réserves).

### 7.2 Pourquoi dois-je payer des frais de produits en sus de la commission de gestion?

Les fonds indiciels et les ETF référencés par VIAC occasionnent des coûts moyens de 0,025% par an (stratégie standard), qui sont directement débités en interne dans les fonds indiciels et les ETF. Si on considère la commission de gestion de 0,52%, le coût total pour une stratégie investie à 100% reste inférieur à 0,55%. Notre produit est donc 3x moins cher que les produits comparables de la concurrence.

### 7.3 Le change des devises est-il soumis à une commission?

Oui, il y a une commission de change. Mais VIAC a mis en place un système intelligent de compensation qui ramène la commission de change à 0% dans le cas idéal, c'est-à-dire quand le volume cumulé des achats de devises est identique à celui des ventes le jour du rééquilibrage. Si les volumes d'achat et de vente ne sont pas identiques, la banque facture une commission ordinaire de maximum 1,5% sur le différentiel de devises à vendre ou à acheter. Les coûts qui en résultent sont ensuite répartis sur l'ensemble des clients, d'où une réduction massive de la commission de change (voir VIAC Academy pour en savoir davantage). Historiquement, les coûts annuels moyens sont inférieurs à 0,05%, toutes stratégies confondues. Ces commissions ne sont en général pas communiquées, voire même dissimulées au client par les autres intermédiaires financiers.

### 7.4 Sur quelle base la commission de gestion VIAC est-elle calculée? Comment est-elle débitée?

La commission de gestion VIAC est calculée mensuellement sur la base de l'avoir moyen investi. Le compte d'épargne 3a n'est pas pris en compte dans le calcul de cette commission. Elle est débitée de ton compte d'épargne au début du mois suivant. Il n'est pas nécessaire de vendre des parts de fonds pour financer cette commission, étant donné qu'une partie de ton avoir de prévoyance reste toujours sur ton compte et porte des intérêts.

### 7.5 La commission de gestion est-elle due aussi sur le numéraire du mon compte rémunéré?

Non, tu ne paies aucune commission sur le numéraire en compte. La commission de gestion de 0,52% est calculée uniquement sur la partie investie en actions. Le taux de rémunération de la partie en liquidité est visible à tout moment dans ton application.

### 7.6 La Fondation de prévoyance Terzo, la banque WIR, VIAC sont-ils rémunérés?

Non, ces entreprises ne reçoivent aucune ristourne, aucune commission, ni aucune rétrocession.

### 7.7 Où puis-je contrôler les commissions que j'ai payées?

Clique sur le bouton «Profil» et sélectionne «Documents». A la rubrique «Décomptes de commission», tu trouveras la liste complète des décomptes de commission.

### 7.8 La gestion du dépôt de titres donne-t-elle lieu à des commissions supplémentaires?

Non. Les frais de dépôt de la Banque de dépôt sont déjà compris dans la commission de gestion VIAC de 0,52% par an.

## 8 Liquidation / retrait

### 8.1 Y-a-il un délai de résiliation si je souhaite retirer mon 3<sup>e</sup> pilier?

Non. Tous les titres seront vendus à la prochaine date de rééquilibrage endéans un maximum de 31 jours à compter de la réception de l'ordre de compensation signé auprès de la fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR. Le paiement est alors effectué endéans 5 jours ouvrables.

### 8.2 Comment procéder pour liquider mon portefeuille VIAC?

Tu peux procéder toi-même à la liquidation de ton portefeuille directement via l'app. Une lettre de liquidation te sera envoyé par courriel. Tu signes ce document et tu le renvoies à la fondation de prévoyance Terzo de la Banque WIR. Dès réception, ton portefeuille est liquidé dès que tes investissements sont liquidés (sans frais) au prochain jour de rééquilibrage possible.

### 8.3 Quand est-ce que je peux recevoir mon capital de prévoyance?

L'avoir de prévoyance peut être retiré au plus tôt 5 ans avant l'âge ordinaire de la retraite, soit à 59 ans pour les femmes et à 60 ans pour les hommes.

### 8.4 Est-ce que je peux retirer mon 3<sup>e</sup> pilier de manière anticipée?

Le retrait anticipé du 3<sup>e</sup> pilier est possible dans certaines conditions, en particulier pour l'achat de son propre logement, pour investir avec plus-value dans un objet immobilier ou pour amortir une hypothèque sur le propre logement. Tu peux également retirer ton 3<sup>e</sup> pilier si tu te mets à ton compte ou que tu quittes la Suisse pour émigrer. Dans certaines conditions, l'invalidité peut également être un motif de retrait anticipé.

### 8.5 Suis-je obligé de retirer mon 3<sup>e</sup> pilier à l'âge de la retraite?

Le 3<sup>e</sup> pilier doit être définitivement liquidé à l'âge de la retraite, à moins qu'on continue de travailler. Dans ce cas, le 3<sup>e</sup> pilier doit être retiré au plus tard dans les cinq ans après l'âge de la retraite.

### 8.6 Puis-je transférer le compte ou le dépôt à une autre banque?

Oui, c'est possible en tout temps, moyennant le délai de résiliation prescrit. Nous ne transférons toutefois pas de titres. Le transfert s'effectue toujours sous forme de virement bancaire en CHF.

### 8.7 Est-il possible de transférer les titres dans la fortune privée?

Non, c'est impossible. La Fondation de prévoyance Terzo peut investir dans des parts de fonds indiciels spéciaux et très bon marché. Ces véhicules de placement ne sont pas accessibles aux privés. Tu en profites tout au long de ta période d'épargne sur ton 3<sup>e</sup> pilier à travers des commissions très modiques. Si tu veux continuer à investir dans des fonds indiciels après l'âge de la retraite, nous te recommandons de comparer les frais des gestionnaires de fonds en consultant le lien suivant:

<https://www.justetf.com/ch/online-broker-vergleich/etfs-kaufen.html>

## 9 Fonctions de l'app / justificatifs / extraits

### 9.1 Est-ce que l'app me donne un aperçu de chaque transaction?

Oui, tu peux consulter chaque transaction et chaque mouvement de titres sur l'app VIAC. Si nécessaire, tu peux même envoyer ces informations en format pdf à l'adresse courriel de ton choix.

### 9.2 Est-ce que je reçois en fin d'année une attestation fiscale pour ma déclaration d'impôts?

Oui, l'attestation fiscale est envoyée automatiquement en janvier à ton adresse courriel. Tu la trouves aussi à la rubrique «Documents», sous ton «Profil».

### 9.3 Comment puis-je imprimer mes justificatifs?

Tous les justificatifs générés par l'app VIAC peuvent être envoyés en un clic en format pdf à ton adresse courriel. Clique simplement sur le bouton «enveloppe» pour recevoir le justificatif voulu.

### 9.4 Est-ce que je peux recevoir mon attestation fiscale automatiquement par courrier électronique?

Oui. Tu peux paramétrer cette fonction sous «Profil/Expédition de l'attestation fiscale par courriel». Ainsi, tu recevras en début d'année ton attestation fiscale automatiquement par courrier électronique.

### 9.5 Est-ce que je reçois régulièrement un rapport de résultats?

Oui. Tu reçois un rapport semestriel sur l'évolution de ton avoir de prévoyance. Tous les rapports seront archivés sous «Profil/Documents».

### 9.6 Que signifie la mention «prochain rebalancing day»?

C'est le jour où ton avoir de prévoyance est rééquilibré pour être à nouveau conforme à la pondération de la stratégie choisie. La pondération des catégories de placements peut fluctuer sous l'effet de tes versements ou des variations de cours. Le rééquilibrage est l'opération mensuelle qui maintient ton avoir de prévoyance dans la cible de la stratégie que tu as choisie.

## 10 VIAC

### 10.1 Quels sont les avantages de la solution VIAC?

#### 10.1.1 Simplicité

L'app VIAC répond à un souci très pragmatique: nous voulions rendre les placements en titres faciles à comprendre pour tous. Nous avons réduit le nombre d'indicateurs au strict minimum et nous avons choisi un langage simple. Plus besoin d'aller à la banque. Trois clics suffisent pour accéder à toutes les informations. L'app VIAC présente ton avoir de prévoyance sous forme de tableau de bord consultable en tout temps et en tout lieu.

#### 10.1.2 Confort

Nous voulons te simplifier la vie. Il n'a encore jamais été aussi simple d'économiser des frais bancaires et des impôts. L'app VIAC te permet d'ouvrir un compte de prévoyance 3a n'importe où, n'importe quand. Tu peux même faire un versement immédiat. Ton avoir de prévoyance sera automatiquement investi selon la stratégie choisie. Notre système intelligent prend même en charge le réinvestissement des intérêts et des dividendes encaissés, de manière à valoriser autant que possible l'effet des intérêts composés. Les versements sont possibles dès 1 CHF, tu restes entièrement libre de verser ce que tu veux, quand tu veux, sans surcoût.

#### 10.1.3 Commission

Les commissions grignotent les rendements. Plus le placement vise le long terme, plus c'est évident. Le pilier 3a en est l'exemple type. Nous avons développé notre système selon le principe du moindre coût pour les preneurs de prévoyance. La sélection des fonds indiciels est guidée par le même principe. Sans sacrifier pour autant la qualité de notre produit! Développement du logiciel, hébergement des données ou encore conseil à la clientèle, nous n'avons pas lésiné sur les efforts pour développer une solution de



qualité entièrement suisse. Notre solution est la preuve manifeste que le principe du moindre coût se marie très bien avec qualité et excellence.

#### 10.1.4 Diversification

La diversification est une notion récurrente dès qu'il est question d'investissements. Elle exprime la répartition des avoirs investis sur plusieurs catégories de placements (p. ex. actions, immobilier, etc.) ou la distribution des avoirs investis sur plusieurs titres de la même catégorie de placement. Plus la diversification est judicieuse, plus les risques spécifiques sont réduits. Supposons un investisseur qui place son argent sur deux actions: il suffit que l'une de ces actions ait un rendement négatif pour que son résultat global soit influencé négativement. Nos stratégies combinent toujours plusieurs catégories de placement. Chaque catégorie de placement se compose à son tour de plusieurs indices largement diversifiés que nous répliquons par l'intermédiaire de fonds indiciels et d'ETF. Au final, une stratégie VIAC est une mosaïque comptant plus de 2 800 titres – si un titre a un rendement négatif, il n'a en général guère d'influence sur l'ensemble.

#### 10.1.5 Placements sans obligations, à cause de leur rendement net négatif

A la différence de nos concurrents, nous renonçons aux obligations pour des raisons de coûts et de risques. Le niveau général des intérêts est actuellement très bas. Or, le rendement des obligations dépend étroitement du niveau des intérêts. Lorsque les intérêts sont au plus bas, voire négatifs, on entre dans une zone où les coûts occasionnés (commissions et frais de gestion des produits) peuvent dépasser le rendement des obligations, d'où le risque d'un rendement net négatif. De plus, si le niveau des intérêts devait se redresser un jour, les obligations risquent d'être affectées par des pertes d'évaluation. Ces raisons nous amènent à la conclusion qu'à l'heure actuelle, un numéraire en compte à intérêt positif est la meilleure solution pour nos clients.

#### 10.1.6 Autopilote pour ton pilier 3a

VIAC te décharge de tout. La seule chose qui te reste à faire, c'est les versements. Les ordres d'achat et de vente sont générés automatiquement en fonction de la marge de pondération choisie pour ton avoir de prévoyance. Nous prenons également en charge le réinvestissement des intérêts et des dividendes ainsi que l'investissement des montants versés ou transférés. Nous optimisons pour toi les droits de timbre, l'écart entre prix de vente et prix d'achat ainsi que les commissions de change. Notre point de mire est toujours d'offrir à nos clients le meilleur produit au meilleur prix.

#### 10.1.7 Durabilité

Notre objectif est de préserver autant que possible les ressources. Nous avons par conséquent opté pour une solution 100% numérique et pratiquement sans papier. Nous proposons également une stratégie d'investissement à orientation durable pour ceux qui sont sensibles à cette question. Nos locaux et nos serveurs fonctionnent eux aussi à l'électricité verte.

### 10.2 Est-ce que VIAC me fournit un conseil en placement?

VIAC est une plateforme self-service dont l'app VIAC constitue l'interface clientèle. Durant la procédure d'inscription, tu réponds à six questions simples grâce auxquelles le système peut calibrer la stratégie selon ton profil d'investisseur. Tu reçois ainsi une proposition d'investissement personnalisée, mais tu peux en tout temps opter pour une stratégie différente. Ensuite, VIAC opère un rééquilibrage mensuel de ton portefeuille pour qu'il reste dans la marge des pondérations correspondant à la stratégie choisie. Et si nous n'avons pas déjà répondu à toutes tes questions, nos collaborateurs sont à ton écoute par chat ou assistance téléphonique (0800 80 40 40).

### 10.3 A quoi sert concrètement le service VIAC?

Le service VIAC englobe les prestations suivantes:

1. Nous gérons un portefeuille global par stratégie de placement. Nous en assurons la diversification en sélectionnant les fonds indiciels et les ETF offrant le meilleur rapport coût-qualité.
2. Notre mécanisme automatique de rééquilibrage surveille en permanence ton portefeuille et réajuste chaque mois la composition de ton portefeuille par rapport à la pondération de la stratégie choisie. En clair, si la pondération d'un placement indiciel a augmenté de plus de 1% (par exemple à cause de cours haussiers), le gain est réalisé et la pondération est ramenée dans la cible de la stratégie choisie. En revanche, si la pondération d'un placement indiciel a chuté de plus de 1% (p. ex. à cause de cours baissiers), de nouvelles parts sont achetées au cours plus

bas pour ramener la pondération dans la cible de la stratégie choisie. Aucune commission supplémentaire n'est exigée pour ces transactions.

3. Dès que tu as effectué un versement ou que le dividende d'un placement a été encaissé, nous investissons automatiquement cet argent en suivant ta stratégie d'investissement, sans intervention de ta part et sans commission supplémentaire.
4. Tu peux suivre en tout temps la progression de ton avoir de prévoyance en consultant le tableau de bord de l'app VIAC, qui t'indique également la capacité d'épargne qui te reste jusqu'à concurrence du montant déductible maximal pour la période fiscale en cours. Tu gardes ainsi en tout temps la supervision de ton avoir de prévoyance.

## 11 Pilier 3a

### 11.1 Mon avoir 3a est-il soumis à l'impôt?

Non. Au contraire, tu peux déduire ton versement annuel des impôts en joignant l'attestation fiscale à ta déclaration d'impôts.

### 11.2 Comment puis-je faire valoir la déduction de mes versements sur le pilier 3a?

Tu reçois de VIAC une attestation fiscale qu'il suffit de joindre à ta déclaration d'impôts. Indique le montant de tes versements au poste «déductions».

### 11.3 Quand est-il judicieux d'effectuer des versements sur le pilier 3a?

C'est toujours le bon moment si tu as économisé de l'argent que tu destines à ta prévoyance vieillesse ou que tu cherches des économies fiscales. Le capital de ton pilier 3a est lié et ne peut être retiré par anticipation, sauf dans des cas exceptionnels précisés par la loi. Tu dois donc être impérativement prêt à renoncer à ce capital jusqu'à l'âge de la retraite ou jusqu'à l'achat de ton propre logement.

### 11.4 Epargne pure ou épargne-placement?

Le pilier 3a est dédié à la prévoyance vieillesse. L'argent versé sur le pilier 3a ne peut donc pas être retiré avant l'âge de la retraite, sauf dans quelques cas exceptionnels définis de manière très restrictive par la loi. L'horizon de placement est en général assez long, ce qui est idéal pour l'épargne-placement. En pratique, on vise un horizon de placement entre 5 et 10 ans. Les placements en titres offrent un rendement potentiel plus élevé que le compte d'épargne pure. Les placements en valeurs réelles, c'est-à-dire les actions et l'immobilier, offrent de plus une certaine protection contre l'inflation. En revanche, tu es intégralement exposé au risque d'inflation si tu optes pour l'épargne pure. Actuellement, l'inflation escomptée est d'environ 0,5%, ce qui est déjà plus élevé que les intérêts versés d'ordinaire.

Tu dois accepter une certaine volatilité des cours pour pouvoir profiter de revenus potentiels plus élevés. Outre la solution en Compte et le Compte Plus avec 5% en actions, nous proposons différentes stratégies dont la part d'actions varie entre 20% (Stratégie 20 à faible volatilité) et 100% (Stratégie 100 à forte volatilité).

Télécharge l'app VIAC, réponds aux 6 questions simples et découvre ton profil d'investisseur qui te permettra ensuite de savoir quelle stratégie te convient. Si nous constatons, sur la base de tes réponses, que tu ne supportes aucune fluctuation, ou que ton horizon de placement est trop court (p. ex. parce que tu envisages de retirer ton capital au cours de ces prochaines années pour acquérir ton propre logement), nous te suggérons d'opter pour la solution en Compte, sans fluctuation ou le Compte Plus. Tu peux bien sûr opter en tout temps pour une autre solution. C'est tout simple: essaie par toi-même!

### 11.5 Dans quels cas puis-je retirer et liquider mon pilier 3a par anticipation?

Tu as le droit de retirer ton avoir de prévoyance dans les cas spécifiés par la loi, à savoir:

- âge ordinaire de la retraite (retrait possible dans les 5 ans qui précèdent)
- aide au financement du logement privé
- rachats en faveur de la caisse de retraite
- démarrage d'une activité indépendante
- émigration définitive

- invalidité et décès

Le transfert de l'avoir de prévoyance dans une autre institution de prévoyance est possible en tout temps, moyennant un délai de résiliation de 31 jours.

### 11.6 Quel est l'effet des intérêts composés? Pourquoi est-ce que j'en profite chez VIAC?

Les intérêts crédités à la fin d'une période de référence augmentent le placement dès le début de la période suivante et génèrent eux-mêmes des intérêts. S'agissant des placements en titres, les intérêts composés ont même un effet renforcé. Tes placements génèrent des gains qui sont réinvestis et qui produisent de nouveaux gains dans la période suivante. Plus les coûts sont bas, plus les gains sont élevés. Dès lors, plus le principe des intérêts composés a du temps pour produire ses effets, et plus son bras de levier sera grand. La solution d'épargne-placement de VIAC, extrêmement bon marché, te permet de profiter au maximum de l'effet des intérêts composés.

Albert Einstein lui-même avait noté l'importance des intérêts composés, dont il disait: «Les intérêts composés constituent la 8<sup>e</sup> merveille du monde. Qui les comprend y gagne, qui ne les comprend pas y perd.»